



La guerre iroquoise et ses conséquences

André Vachon, S. R. C.

Numéro 38, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025310ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025310ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vachon, A. (1973). La guerre iroquoise et ses conséquences. *Les Cahiers des dix*, (38), 157–164. <https://doi.org/10.7202/1025310ar>

La guerre iroquoise et ses conséquences

Par ANDRÉ VACHON, S. R. C.

I

A l'époque où les premiers navires français abordèrent en Amérique du Nord, les Iroquois étaient déjà en guerre contre les Indiens de la « confédération laurentienne » : Hurons, Algonquins, Montagnais.

On chercherait en vain à percer le mystère de la nuit précolombienne pour découvrir l'origine de ce conflit. Quelque événement particulièrement important, ou quelque affront vivement ressenti, aurait-il divisé à jamais et ligué les uns contre les autres ces fiers combattants ? Ou bien serait-ce les contestations fréquentes au sujet des territoires de chasse et les affrontements répétés des chasseurs à la poursuite du gibier ? Quelles qu'en aient été les causes, la guerre commencée, il était quasi impossible qu'elle s'arrêtât, et c'est Léon Gérin qui, le premier, en a donné la raison¹.

Les Indiens de la famille huronne-iroquoise étaient semi-sédentaires : ils vivaient en partie des fruits de la terre, surtout du maïs, et en partie des produits de la chasse. Aux femmes, outre les tâches domestiques, incombaient les travaux des champs, tandis que la chasse faisait, avec la guerre, à peu près l'unique occupation des hommes. Le bon fonctionnement de la société dépendait, selon Gérin, de l'équilibre entre ces deux « ateliers de travail », à l'intérieur de la famille comme à l'intérieur du clan. Périodiquement rompu par la guerre et par les mariages, l'équilibre était rétabli par l'adoption de prisonniers, si bien qu'on attaquait pour

1. Léon Gérin, « Les causes du conflit Iroquois-Huron », dans la *Nouvelle-France*, II (1903), 276s.

enlever des hommes et des femmes à l'ennemi, lequel, pour combler les vides, se mettait en campagne à son tour — et ainsi de suite.

Essentiellement nomades, les Algonquins et les Montagnais ne pratiquaient pas l'adoption, et les Iroquois, inversement, dédaignaient ces gens d'une culture trop inférieure à la leur. Aussi se livraient-ils de part et d'autre à une guerre d'extermination, alors que les nations soeurs, huronnes et iroquoises, désireuses de ménager en quelque sorte le capital humain où elles puiseraient de nouvelles forces, cherchaient à vaincre l'ennemi sans l'anéantir. Au vrai, Algonquins et Montagnais n'intervenaient que pour soutenir les Hurons, avec lesquels ils entretenaient des rapports commerciaux aussi étroits qu'anciens.

Les Iroquois, qui avaient autrefois habité la vallée du Saint-Laurent, avaient dû se replier jusqu'au sud-est du lac Ontario, dans l'actuel Etat de New York. Davantage à l'abri des surprises, il y avaient perfectionné à loisir leurs institutions politiques. L'Iroquoisie devint, si elle ne l'était pas déjà, une fédération de cinq nations. Chacune avait son conseil et sa propre politique, laquelle, néanmoins, ne devait pas aller à l'encontre de la politique générale, définie par l'assemblée plénière de la fédération, où siégeaient ses représentants. A l'arrivée des Français, les Iroquois maîtrisaient une organisation politique bien supérieure à celle de toute autre nation indigène. Peu nombreux — c'est à peine si, en 1670, la nation la plus populeuse pouvait armer mille deux cents guerriers² —, les Iroquois, grâce à leur sens politique et à la souplesse de leurs institutions, réussirent à se jouer des Français à maintes occasions, tant sur le terrain de la diplomatie que sur les sentiers de la guerre.

II

Les Iroquois avaient pour voisins les Hurons, au nord du lac Ontario, et, à l'est, les Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam (plus tard la Nouvelle-York).

2. « Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de MM. Dollier et Gallinée (1669-1670) », dans Pierre Margry, édit., *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*, I (Paris, 1879), 123.

Dès 1614, des trafiquants hollandais rencontraient les Iroquois et jetaient avec eux les bases d'une entente commerciale: les Iroquois s'engageaient à livrer des fourrures aux Hollandais, qui, en échange, leur fourniraient des produits européens, dont les armes à feu. Cette alliance, plus économique que militaire, faisait contrepoids à celle que Champlain et les Français avaient conclue, quelques années auparavant, avec les Indiens de la « confédération laurentienne », et avec les Hurons en particulier. Les Français, cependant, avaient jugé prudent de ne pas armer leurs alliés à l'euro péenne. Beaucoup plus tard, ils consentirent enfin à trafiquer quelques arquebuses, mais aux chrétiens seulement, alors qu'en 1642 les Agniers en possédaient à eux seuls trois cents, dont ils se servaient « avec adresse et hardiesse »³.

Hurons et Iroquois avaient promis des fourrures en grandes quantités. Or, leurs territoires respectifs étaient pauvres en gros gibier. Les Hurons, habitués dès longtemps au commerce, ne s'en trouvèrent point embarrassés. Portant aux Algonquins, aux Montagnais et aux Outaouais du maïs, du tabac, du chanvre et des produits de leur industrie, ils en recevaient de la viande fumée et des fourrures en abondance. Patients, rusés, beaux parleurs, ils étaient passés maîtres dans l'art des échanges fructueux. Ils devinrent rapidement, entre les nations pourvoyeuses de fourrures et les Français, les intermédiaires indispensables. Les Iroquois, au contraire, n'avaient pas de tradition commerciale; coupées des nations du Nord par le pays des Hurons, ennemies au surplus des nomades de la famille algonquine, les Cinq-Nations paraissaient devoir assister, impuissantes, à l'enrichissement des Hurons.

Les Iroquois ne furent pas longs à concevoir un plan: avec la complicité des Hollandais, qui les munirent des précieuses arquebuses, ils entreprirent de détourner les fourrures des Hurons vers la Nouvelle-Hollande. Laisant leurs rivaux poursuivre sans entrave leur commerce avec les nations du Nord, les Iroquois s'embusquaient le long des rivières, aux époques où les canots, regorgeant de fourrures, voguaient lourdement vers la colonie française, et, attaquant à l'improviste, massacraient les conducteurs,

3. JR, XXIV, 270.

s'emparaient des cargaisons et les dirigeaient vers les factoreries hollandaises. Les fourrures se firent chaque année plus rares dans les postes du Saint-Laurent, et le revenu de la traite baissa à ce point qu'en 1645 la Compagnie des Cent-Associés céda son monopole à la Communauté des Habitants. Celle-ci inaugura son règne par la signature de la paix avec les Iroquois (1645), autorisant ainsi, à ce qu'il sembla, les plus grands espoirs.

La paix ne fut, à vrai dire, qu'une trêve — le temps pour les Iroquois d'imaginer un nouveau plan. Dès le printemps de 1647, ils reprenaient les armes, décidés à sacrifier leurs frères ennemis, les Hurons, et à se substituer à eux comme intermédiaires de la traite, mais au profit des Hollandais. A la fin de 1649, c'en était déjà fait de la Huronie; le 28 juillet 1650 arrivaient à Québec les restes de la nation huronne: quelque quatre cents personnes qui venaient se placer sous la protection des armes françaises. Voilà à quoi était réduite une population qui, en 1636, comptait de trente à trente-cinq mille âmes⁴. Brisés physiquement et moralement par les maladies contagieuses importées d'Europe et par les famines, incapables de s'adapter au rythme de vie imposé par une concurrence commerciale effrénée, fort mal armés au surplus, les Hurons n'avaient offert aucune résistance à la poussée des arquebuses iroquoises⁵.

Il restait aux Iroquois à recueillir les avantages commerciaux de leur foudroyante victoire. Là gisait la vraie difficulté. Depuis des temps immémoriaux, les Algonquins, les Montagnais et les Outaouais avaient été liés aux Hurons par leurs intérêts commerciaux, et, depuis peu, aux Français. A la victoire iroquoise, ces derniers répondirent par une offensive diplomatique, tentant désespérément de renforcer leur alliance avec les nomades. Dans leur orgueil, les Iroquois ne comprirent pas, alors, qu'à la diplomatie il fallait opposer la diplomatie. Leur insolente froideur, voire leur hostilité, à l'endroit des nations du Nord eut pour effet de raffermir les liens unissant les Français à ces pourvoyeurs de la traite. Ainsi le profit de leur victoire échappa-t-il entièrement aux Iroquois.

4. JR, X, 312; XL, 222.

5. Sur les conséquences, néfastes pour les Indiens, de leurs rapports avec les Blancs, on peut lire mon article intitulé « L'eau-de-vie dans la société indienne », publié dans le *Canadian Historical Association Report* (Ottawa, 1960), 22-32.

Décus, mais farouchement déterminés à parvenir à leurs fins, les Iroquois adoptèrent un plan plus audacieux encore — à la mesure de leur ambition effrénée. C'est tout le réseau de traite français qu'ils voulaient maintenant détruire. Aucune nation indigène en relation avec la colonie canadienne ne serait épargnée: ils porteraient la guerre en Acadie, à Tadoussac, au lac Saint-Jean, dans le haut Saint-Maurice et sur l'Outaouais. Ils s'attaqueraient aux Français eux-mêmes, pour les chasser de la vallée du Saint-Laurent.

III

Les conséquences de la guerre iroquoise se firent sentir sur la colonie bien avant que les Iroquois ne l'eussent attaquée de front.

Le progrès et l'existence même de la Nouvelle-France, en effet, étaient liés au rendement de la traite. En créant, en 1627, la Compagnie des Cent-Associés, Richelieu lui avait donné l'Amérique du Nord « en toute propriété, justice et seigneurie » et, entre autres privilèges, le monopole à perpétuité de la traite des fourrures; en retour, la compagnie s'engageait à établir quatre mille colons en quinze ans, à assumer les frais de l'administration et de la défense du pays, de même qu'à entretenir trois ecclésiastiques dans chaque habitation⁶. En somme, les Cent-Associés étaient obligés de coloniser, d'une part, et de faire la traite, d'autre part: sans la traite, point de ressources; sans ressources, point de colonisation. Richelieu avait placé la Nouvelle-France sur une base bien fragile.

Pendant les années qui suivirent le traité de Saint-Germain-en-Laye (1632), la traite fut généralement d'un bon rapport. Mais, en 1637, elle commença à s'avilir, à la suite de l'inauguration par les Iroquois de la politique de détournement des fourrures vers la Nouvelle-Hollande. Incapable d'assurer la liberté des communications sur les grandes voies fluviales, la compagnie se trouva bientôt dans l'impossibilité de subvenir aux besoins les plus urgents. Elle céda son monopole aux Habitants, qui promettaient de soutenir le pays de leurs deniers (1645). A ce moment, la population atteignait à peine cinq cents âmes: on était loin des quatre mille colons que

6. *Edits, ord.*, I, 5-11.

les Cent-Associés devaient recruter avant 1643. Le défrichement et la mise en valeur des terres retardaient. Il est certain que le ralentissement de la traite — causé par la guerre iroquoise — explique en bonne partie cette stagnation.

Sous le régime de la Communauté des Habitants, survint la désolation de la Huronie (1648-1649). Non seulement les Français perdaient-ils les intermédiaires irremplaçables de la traite, mais encore les autres tribus, sous la menace constante des Iroquois, en furent-elles réduites à brûler les peaux qu'elles ne pouvaient plus acheminer à Québec ou à Montréal⁷.

La crise économique eut des répercussions sur toute la vie coloniale : le pays n'avait pas l'argent pour s'administrer convenablement, et encore moins pour se défendre; les communautés religieuses, qui dépendaient en partie des subventions de la compagnie et de la générosité des particuliers, avaient du mal à jouer leur rôle social; les marchands se voyaient acculés à la ruine et, en 1660, au témoignage de Marie de l'Incarnation, « ces Messieurs vouloient quitter ce païs, ne croyant pas qu'il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, ajoute l'ursuline, il nous eût fallu quitter avec eux; car sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne seroit pas possible de subsister icy. »⁸

À toutes ces misères vinrent s'ajouter, à partir de 1650, les horreurs des attaques iroquoises à l'intérieur même de la colonie. Au moment et à l'endroit où on l'attendait le moins, l'ennemi surgissait pour massacrer quelque colon sans défense. Jamais ces coups de main n'avaient été aussi nombreux. Presque chaque semaine, on avait à déplorer quelques pertes. La vie et les travaux quotidiens en furent perturbés; on construisit des réduits⁹, on rappela les populations des lieux éloignés : en 1667, par exemple, la seigneuresse Eléonore de Grandmaison déclarait avoir été « contrainte ainsy que tous ceux qui estaient ses tenanciers qui pourraient estre au nombre de vingt de quitter et abandonner les dits lieux [la seigneurie de Chavigny ou Deschambault] par

7. JR, XLV, 226-228.

8. Marie de l'Incarnation, *Correspondance* (Oury), 637.

9. JJ, 232s.

le commandement qui en avait été fait par les gouverneurs à cause des incursions et fréquentes courses des Iroquois, après y avoir fait au moins dix mille livres de dépenses tant en maisons qu'en désertage de vingt-cinq arpens au moins mis en nature de labour »¹⁰.

Enfin, la guerre iroquoise retarda beaucoup le travail apostolique des Jésuites, auxquels la liberté des communications n'était pas moins essentielle qu'aux marchands. L'effort de leurs missionnaires, néanmoins, fut remarquable, en Huronie surtout. Or, en 1649, la mission huronne — la plus florissante de la Nouvelle-France — était anéantie, et plusieurs jésuites furent tués. Dans la suite, les tribus alliées étant menacées d'un sort semblable à celui des Hurons, les missionnaires risquaient quotidiennement leur vie en essayant d'évangéliser des Indiens affolés qui, toujours les armes à la main et courant de-ci de-là, n'avaient que fort peu le loisir de les écouter.

IV

A plusieurs reprises, depuis Champlain, on avait conclu la paix avec les Iroquois. Mais, les colliers de porcelaine¹¹ et les prisonniers sitôt échangés, les massacres recommençaient, si toutefois ils avaient cessé momentanément. Après mainte expérience malheureuse, on s'était persuadé que l'Iroquois n'était qu'un fourbe et que sa parole ne valait rien, d'autant que jamais les cinq nations ne participaient toutes à la conclusion d'un traité, l'une ou l'autre se réservant pour les occasions où il faudrait intervenir sans avoir l'air de violer la parole donnée. C'est ainsi que la souplesse de leurs institutions politiques permettait aux Iroquois de continuer la lutte tout en signant la paix, et d'arracher au Français trop naïf — du moins au début — des avantages qu'ils retournaient aussitôt contre lui.

10. ANQ, NF-6, Fois et hommages, I, 181; P.-G. Roy, édit., *Papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales* (Beauceville, 1931), 112.

11. Sur les colliers de porcelaine (*wampums*) et leur usage dans la diplomatie indienne, voir mes articles : « Colliers et ceintures de porcelaine chez les Indiens de la Nouvelle-France », dans les *Cahiers des Dix*, XXXV (1970), 251-278, et « Colliers et ceintures de porcelaine dans la diplomatie indienne », *ibid.*, XXXVI (1971), 179-192.

En 1660, on ne croyait plus à une entente possible avec l'Iroquoisie : il fallait anéantir ces « barbares », ou être massacré jusqu'au dernier. Au début de la *Relation* de cette année-là, le père Le Jeune exprimait le sentiment commun en demandant au roi une armée qui réduisit les Cinq-Nations¹². L'armée vint, mais en 1665 seulement, et l'on connut enfin ! une paix durable en 1666.

Dans les années qui suivirent, la politique française à l'égard de l'Iroquoisie se modifia entièrement. La concurrence s'accroissant entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France, et celle-ci ne pouvant offrir des prix comparables à ceux de sa rivale, les Indiens de l'allégeance française, habitant pour la plupart les « pays d'en haut », étaient fortement enclins à porter leurs pelleteries à Albany plutôt qu'à Montréal, d'autant plus que la route de la Nouvelle-Angleterre était plus courte et beaucoup plus facile. Alors se réveilla le vieux rêve des Iroquois d'agir comme intermédiaires entre ces Indiens et les Anglais (qui avaient défait les Hollandais en 1664) : ils refusèrent obstinément aux tribus alliées — qui s'obtenaient elles aussi à traiter directement avec les Anglais — le droit de passage sur leurs territoires, qu'il fallait nécessairement emprunter pour atteindre les postes de traite. En cherchant leurs intérêts, les Iroquois faisaient donc le jeu des Français. On comprit vite, en Nouvelle-France, l'avantage de leur présence entre les chasseurs de la famille algonquienne et les Anglais. Aussi ne fut-il plus question de détruire l'Iroquoisie, mais de la tenir en paix — ce qui était également essentiel au bon rendement de la traite.

André Vachon

12. *JR*, XLVI, 196-198.